

**L'An DEUX MIL DIX SEPT,  
le CINQ MAI  
à vingt heures,**

**Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. PERRIN Raymond, Maire.**

**Présents : Mmes RIBES Monique - GUILLOT Jacqueline- DOMERGUE Christine - Mrs PERRIN Raymond - CROZET Guy - DEJOB Xavier - MEILLAND René**

**Absents ayant donné procuration :**

**Absents excusés : GEORGES Jean François – VACHERON Maryline- CLAVARON Patrice**

**Absents :**

**Secrétaire de séance : DOMERGUE Christine**

**24- 01 mai- 2017** *Objet : indemnités des élus révision au 1er janvier 2017*

Vu le CGCT et notamment les articles L 2123-20 et suivants.

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer dans les conditions prévues par la loi les indemnités de fonction versées au Maire et aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Compte tenu d'une population de moins de 500 habitants

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 4 voix POUR et 3 Abstention, avec rétroactivité au 1<sup>er</sup> janvier 2017, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et de celles d'adjoints comme suit

- Pour Le Maire : 17 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- Pour les adjoints au Maire : 6.6% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

**25- 02 mai- 2017** *Adhésion des communes de Pinay et St Jodard au SIE de la Bombarde*

Monsieur le Maire informe le conseil que le Syndicat des eaux de la Bombarde a sollicité l'avis de la commune pour la demande d'adhésion des communes de Pinay et ST Jodard au SIE de la Bombarde.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Accepte la demande d'adhésion des communes de Pinay et St Jodard au SIE de la Bombarde

26- 03 mai- 2017

*Objet : Aménagement du Bourg : travaux de réseaux et de voirie : avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre*

Monsieur le Maire rappelle au conseil Municipal, concernant *le marché de maîtrise d'œuvre*

- que le Bureau d'Etudes REALITES est titulaire d'un marché pour un montant HT de 35 724.00 € pour l'ensemble du groupement de commandes constitué pour assurer les travaux précités.

Un avenant d'ajustement des honoraires de maîtrise d'œuvre doit être établi afin de prendre en compte l'évolution du programme de travaux et l'arrêt des estimations définitives des travaux.

Monsieur le Maire donne lecture de l'avenant proposé d'un montant total HT de 22 404.00 €, portant le nouveau montant du marché public à 58 128.00 € HT

soit pour la commune de St Marcel d 'Urfé un avenant d'un montant HT de **16 425 .00 €** portant le nouveau montant du marché public à 29 275.00€ HT

**Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 6 voix Pour et 1 Abstention :**

- **Approuve** cet avenant,
- **Décide** pour la commune de St Marcel d 'Urfé de passer un avenant de 16 425.00 HT, au marché dont le montant initial est de 12 850.00 € HT, avec le Bureau d'Etudes REALITES concernant *le marché de maîtrise d'œuvre des travaux de réseaux et de voirie du Bourg.*
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant et toutes les pièces relatives à l'exécution de cet avenant.

27- 04 mai- 2017 *Subvention : Les Restaurants du Cœur*

Monsieur le Maire relate à son conseil un courrier émanant de « Les Restaurants du Cœur » de la Loire concernant une demande de subvention (campagne 2015/2016)

Ainsi, il lui demande de statuer sur cette sollicitation.

Oùï l'exposé le conseil municipal par 6 voix POUR et 1 Abstention décide de lui attribuer la subvention suivante :

- 30.00€

Ainsi fait et délibéré les mois, jours et an que dessus,

-

Objet des délibérations	
24- 01 mai- 2017	Objet : indemnités des élus révision au 1er janvier 2017
25- 02 mai- 2017	Adhésion des communes de Pinay et St Jodard au SIE de la Bombarde
26- 03 mai- 2017	Objet : Aménagement du Bourg : travaux de réseaux et de voirie : avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre
27- 04 mai- 2017	Objet : Subvention : Les Restaurants du Cœur

-

Nom/ prénom des conseillers	Signature	Observations
PERRIN RAYMOND		
CROZET GUY		
RIBES MONIQUE		
GEORGES JEAN FRANCOIS	Absent	
DOMERGUE CHRISTINE		
VACHERON MARYLINE	Absente	
GUILLOT JACQUELINE		
MEILLAND RENE		
CLAVARON PATRICE	Absent	
DEJOB XAVIER		

-

-